

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

Groupe socialiste, écologiste et républicain

Pierre BAUMANN

Conseiller départemental du canton de Laxou-Villers



Insertion des jeunes

Monsieur le Préfet,

J'ai pris connaissance du plan de relance gouvernemental et de son volet d'appui à l'emploi et à la formation des jeunes, incluant notamment un retour des emplois aidés. Dans le même temps, j'ai pris connaissance des dernières données de l'Insee concernant les niveaux de vie des Français...

Ces chiffres décrivent clairement les réalités politiques. En 2018, les inégalités de niveau de vie se sont accrues. D'un côté, le niveau de vie des ménages les plus aisés augmentait nettement (principalement en raison de la progression des revenus du patrimoine) ; de l'autre côté, celui des ménages les plus modestes diminuait (principalement en raison d'une baisse des allocations logement).

Quelques chiffres :

- Sur un an, le taux de pauvreté monétaire s'accroît de 0,7 point pour atteindre 14,8 %.
- En dix ans, le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes a diminué de 2,9 %.

Or, d'ici à la fin 2020, 800 000 suppressions d'emploi sont envisagées.

Les jeunes – comme les publics vulnérables - sont et seront en première ligne de cette crise sociale. La paupérisation de cette frange de notre population m'inquiète d'autant plus qu'elle risque d'amplifier les inégalités préexistantes. Les jeunes issus des quartiers prioritaires ou de milieux modestes risquent d'être encore davantage touchés par les difficultés d'insertion et par le risque de décrochage.

Nous le savons : l'ascenseur social français est clairement enrayé ; il faut six générations pour qu'une famille pauvre atteigne le revenu moyen. La pauvreté s'est installée et les prestations sociales ne suffisent plus à faire reculer cette pauvreté.

Notre majorité départementale a toujours combattu ces inégalités sociales :

- en mettant au cœur des politiques publiques départementales la prévention et la lutte contre la pauvreté ;
- en défendant des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité ;
- en favorisant l'accompagnement de tous vers l'emploi et la levée des freins périphériques à la reprise d'activité ;
- ou encore, en faisant le choix résolu d'investir socialement dans le champ de l'éducation.

Session du 28 septembre 2020

C'est d'ailleurs sur ces bases que notre assemblée a déjà voté une motion contre la réforme de l'assurance chômage et que nous demandons aux côtés de 18 autres Départements l'expérimentation d'un revenu de base ouvert dès 18 ans, dégressif en fonction des revenus d'activité, automatique, sans contrepartie mais avec un accompagnement renforcé.

Le développement des services civiques annoncé dans le plan de relance est par exemple une bonne chose, mais il faut garder à l'esprit que le service civique ne constitue pas en soi un outil d'insertion professionnelle et qu'il n'a pas non plus vocation à se substituer à un droit social.

En conclusion, Monsieur le Préfet, pourriez-vous m'indiquer quels moyens seront alloués par l'Etat sur le département pour accompagner nos jeunes et comment se déclinera le plan « 1 jeune, 1 solution » sur nos territoires ? Des actions spécifiques sont-elles prévues pour nos quartiers les plus touchés par le chômage et la pauvreté ?

Je vous remercie.